

COMPTÉ-RENDU DE SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2014

Le conseil municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni le dix septembre deux mil quatorze à 20h30 sous la présidence de M. LABORY.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

MMES BILLON, BLET, GRIMAUD, LAURENT,
RICHER, SERRIERE, STRINGER,
MM. BONNEAU, CHEPTOU, GRANDIN,
HUMEAU, LÉBOUIL, PIERROIS, TINON.

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

ABSENT(S):

PROCURATION :

Secrétaire de séance : Corinne GRIMAUD

M. le Maire demande aux conseillers présents s'ils sont d'accord avec le compte-rendu de la réunion du 9 juillet 2014, tel qu'il est rédigé. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

N° 2014-09-57 – RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DIAGNOSTIC RÉSEAU/STATION ET SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

M. le Maire expose que la commune a réalisé récemment une inspection télévisée de l'ensemble du réseau d'assainissement et souhaite engager des réhabilitations jugées nécessaires à la suite de ces investigations.

Pour pouvoir bénéficier d'aides éligibles à la réhabilitation des ouvrages par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil général de Maine et Loire, il est nécessaire de réaliser une étude diagnostic complète réseau/station d'épuration et un schéma directeur d'assainissement.

L'objectif est de prioriser les actions ayant notamment un impact sur le fonctionnement du système d'assainissement et l'impact sur le milieu. Les dernières études réalisées datent de 1988.

Ainsi il est nécessaire de procéder aux études suivantes :

- étude diagnostic réseau/station
- schéma directeur d'assainissement

M. le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer :

- sur ces études,
- sur le lancement de la consultation de bureaux d'études pour leur réalisation,
- et l'autorisation à donner de signer le marché d'études.
- Le conseil municipal est par ailleurs invité à solliciter une subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Général pour la réalisation de ces études.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de :

- le principe des études diagnostic réseau/station et schéma directeur d'assainissement
- le lancement de la consultation de bureaux d'études pour leur réalisation,
- de donner l'autorisation au Maire de signer le marché d'études

N° 2014-09-58 – ACQUISITION D'UNE PARCELLE A COTE DU CIMETIERE APPARTENANT A LA SCI STEFLO A L'EURO SYMBOLIQUE

M. le Maire rappelle l'historique de la proposition d'acquisition par la commune de la parcelle AC 507 (ancienne parcelle AC3 pour partie), à savoir :

- ☞ un échange par mail le 4/12/2013 avec la SCI STEFLO pour un projet de division définissant la surface à rétrocéder à la commune soit 1898 m2 afin de créer une voie le long du cimetière, à l'euro symbolique et frais d'acte à la charge de la commune
- ☞ délibération du conseil municipal le 2/07/2009 d'un accord de principe pour réserver une partie de la parcelle (619 m2) afin de réaliser un parking auprès du cimetière.

Il précise que maintenant, il y a nécessité de finaliser ce dossier et pour ce faire, le notaire demande que le conseil municipal :

- ☞ donne son accord pour qu'il soit procédé à l'acquisition de la parcelle cadastrée AC N° 507 (ancienne parcelle AC N°3 pour partie) d'une contenance de 16a34ca située au lieudit « Clos du Pâtis aux Anes » appartenant à la SCI STEFLO
- ☞ donne son accord pour une acquisition à l'Euro symbolique et la provision pour frais d'acte d'achat de 650 €
- ☞ donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer l'acte d'acquisition

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité :

- de donner son accord pour qu'il soit procédé à l'acquisition de la parcelle cadastrée AC N° 507 (ancienne parcelle AC N°3 pour partie) d'une contenance de 16a34ca située au lieudit « Clos du Pâtis aux Anes » appartenant à la SCI STEFLO
- de donner son accord pour une acquisition à l'Euro symbolique et la provision pour frais d'acte d'achat de 650 €
- de donner tous pouvoirs à M. le Maire pour signer l'acte d'acquisition

N° 2014-09-59 – CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 1^{ère} CLASSE POUR DEROULEMENT DE CARRIERE

M. le Maire expose qu'afin de permettre le déroulement de carrière d'un agent du service technique, il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint Technique territorial de 1^{ère} classe et par la même occasion de supprimer un poste d'Adjoint Technique territorial de 2^e classe.

Il indique que La Commission Administrative Paritaire (C.A.P.) a donné un avis favorable en date du 1^{er} juillet 2014. Il propose que la date d'effet soit au 10/09/2014.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, la proposition telle qu'elle est présentée :

- création du poste d'Adjoint Technique Territorial de 1^{ère} classe, avec effet au 10/09/2014
- suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial de 2^e classe

**N°2014-09-60 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE
AUPRES DE L'OGEC ECOLE ST JOSEPH**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier de la Préfecture demandant la désignation d'un représentant de la commune auprès de l'OGEC de l'école privée, selon l'article L.442-8 du code de l'éducation. Ce représentant de la commune devra participer aux réunions de l'organe de l'établissement compétent pour délibérer sur le budget des classes sous contrat d'association en ce qui concerne les classes des écoles.

Il propose de désigner Mme Françoise SERRIERE comme représentant de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de M. le Maire.

INFORMATIONS ET ECHANGES

- ❖ Des informations sont données sur les dossiers en cours
- ❖ Point sur la mise en place des TAPS depuis la rentrée, le lundi et le mardi de 15h30 à 17h
- ❖ Restauval a été retenu pour la restauration scolaire en remplacement de la société Scolarest à partir de la rentrée de septembre
- ❖ Concours de peinture organisé par l'Office de Tourisme, le 13 et 14/09/2014 à partir de 8h, sur différents sites de la commune
- ❖ Translayon 2015 : projet de village-étape ou village-départ pour la commune ; préparation d'un dossier : réunion le 18/09/2014 à 20h
- ❖ Nueil a été retenu pour la confrérie de la St Vincent pour janvier 2016, afin de faire connaître les vins d'Anjou au public
- ❖ Rencontre avec les membres du S.A.G.E. le 16/09/2014 pour l'aménagement du Layon sur la commune
- ❖ Point sur l'avancée des projets de transferts à la communauté de communes Vihiersois Haut-Layon
- ❖ Plan de désherbage à mettre en place au niveau de la communauté de communes, éventuellement.
- ❖ Réunion commission animation : 24/09/2014 à 20h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Le Maire,

Le (la) secrétaire,